Y os Ateliers étant fermés à l'occasion du Jour de l'An, "L'Egalité" ne parat-

tra pas lundi 2 janvier :: :: ::

LA MENACE des Compagnies minières contre les salaires ouvriers

Les mineurs iront-ils à la bataille ?

Il ne s'agit pas ici de pénétrer dans Il ne s'agit pas ici de pénétrer dans l'intimité de la vie syndicale de nos camarades de la mine. Il ne s'agit pas non plus d'empiéter sur les prérogatives de la Fédération nationale du Sous-Sol'ni sur celles de la Fédération régionale des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, L'action de ces organisations leur appartient en propre et elles ont seules qualité pour la déterminer. Il s'agit d'examiner un problème ouvriet de dire notre pensée sur une menace qui, si elle se réalise, peut provoquer qui, si elle se réalise, peut provoque une bataille sociale d'un caractèr

Les Compagnies minières — je parle de celles du Nord et du Pas-de-Calais — se proposent diminuer les salaires à la se proposent diminuer les salaties à la suite de l'entrevue projetée pour le 7 janvier, à Douai. On laisse entendre que les intentions patrohales iraient jusqu'à proposer une diminution de f francs par jourée de travail. Certai-nes sociétés houillères ont même parté chiffre de 7 francs.

A l'appui de ces intentions, le Con sorium patronal minier fait état d'une situation industrielle et commerciale qui ne saurait être imputée à la charge des ouvriers mineurs.

En effet, ces derniers ne sauraient fire tenus pour coupables de la politique charbonnière du Gouvernement et des Compagnies, pas plus qu'ils ne des Compagnies, pas plus qu'ils ne sauraient supporter les conséquences du Traité de Versailles, qui a institué l'importation des charbons de la Sacre

et de la Ruhr dans rofre pays.
Il serait profondément injuste de dire que les mineurs doivent faire les frais de la concurrence établie par l'accès obligatoirement accordé aux charbons ellemands sur le territoire français... Mais voyons les raisons patronales invoquées: il y a concurrence anglaise.
Evidenment. A certaines époques, les scropriétaires anglais ont vendu au prix fort chez nous pour vendre au prix faible chez oux. Aujourd'hui, ils vendent ne prix fort en Angleterre pour vendre à bas prix en France. Ceci, pour absor-per la clientèle des churbonniers fran-

Puis i y a lo fret. Pour la distance Puis i y a lo fret, Pour la dissance béthune-Douai à Paris, il faut 22 france-par tonne de transport par chemin de fer et 18 francs par eau. Tandis que le fret Rouen-Paris est de 5 fr. 50. Puis d y a les charbons belges, le coke alle-mand, les charbons de la Rhur, dont les prix inférieurs ont été fixés par les services du Gouvernement français. Et le Consortium patronal minier se pose en victime du déséquilibre général.

Mais les mineurs ripostent : le coût de la vie doit baisser d'abord. Ce n'est qu'après que les salaires peuvent être diminues. Et ils ajoutent : le coût de da via, loin do baisser, augmente; le coefficient est aujourd'hui supérieur au chiffre 4; nous ne sommes pas certains que le coût de la vie diminuera quand nos salaires seront baissés, puisque les projections d'arcidera et de apéculation. pratiques d'agiotage et de spéculation continuent de s'exercer. Exemple : le scandale des grands mercantis, qui de-vraient être traduils en justice et qui ne ic sont pas.

Les mineurs ont raison. Mais com-ment aboutir? Rien ne bouge. Les af-faires qui avaient l'air de reprendre s'affaissent à nouveau. Les usines ne tournent pas et le charbon ne se con-somme guère.

Alors, quoi ? La grève pour s'oppo-ser à l'exécution des menaces des Com-

pagnies? C'est le moyen de révolte or dignation ressentie par la classe ou-vrière quand on touche à ses moyens d'existence, toujours précaires. Seule-ment il faut, très courageusement, regarder le bout, c'est-à-dire la conclusion, et ne pes hésiter à reconnaître si les circonstances sont favorables ou non. En ce moment, il faut le dire, le seul point faible des Compagnies minimum des la la la contra la la contra la cont soul point faible des Compagnies minières c'est la crainte de perdre leur clientèle au profit des Charbonnièrs étrangers. Elles ont profité de la grève anglaise. Elles craigment l'Angleterre pour des raisons inverses. Ceci suppose donc l'examen d'une tactique à suivre. Nos camarades des syndicats du Nord et du Pas-de-Calais, avertis de cette situation, n'y manqueronf pds. D'autre part, il y a tieu de penser que le Gouvernement a son mot à dire dans cette affaire et qu'il n'attendra pas qu'il soit trop tard pour le dire. Il a sa grosse part de responsabilité dans cette politique charbonnière, le Gouvernement. Et il ne va tout de même pas se fure le comptice de ceux qui se pronosent d'introduire la misère au foyer du mineur.

G. DUMOULIN,

Secrétaire adjoint de la C.G.T.

Débrouillons - nous ! * *

On se doutait bien, depuis longtemps, que nous étions des indésirables: quelque chose comme le parent pauvre qu'on invite pour garnir le bout de la table et qui ramasse la sauce qui reste dans le plat lorsqu'il a fait le four de l'honorable société. Mais personne ne l'avait dit avec autant de sincértié et de courage qu'un anonyme correspondant d'un journal parisien dont la spécialité est de donner à ses lecteurs des conseils « désintéressés » pour leurs placements financiers.

Ce correspondant a séiourné accidentelle-

Ce correspondant a séjourné accidentelle-ment dans les régions dévastées et, à peine rentré dans ses pantoufles, il libère sa conscience de l'indignation causée par ce qu'il y a vu. Et vous allez juger qu'il y a de quoi en lisant le récit des fautes que l'auteur a relevées au cours de son voyage d'exploration.

"Première faute: on a accueilli trop facilement toutes les réclamations, même les plus invraisemblables. On a agi comme si, par définition, toute victime de la guerre devait être fatalement un honnéte homme. Il s'est trouvé qu'il y avait parmi ces victimes pas mai de filous.

ces victimes pas mal de filous.

"Deuxième faute: on a promis la réparation intégrale en termes tels que la nation entière en sera débitrice, si le Boche ne paie pas tout. Il ne paiera pas tout, j'en suis convaineu, parce qu'il salt qu'on a forcé la note... Donner des droits à des centaines de milliers de personnes sur le reste du pays, sur la fortune publique, quelle erreur et quelle imprévoyance.

"Troisième faute: on a commencé à ré.

" Troisième faute: on a commencé à ré-" l'oisieme taute: on a commence a re-parer sans avoir un sou pour cela. Alors l'Etat a emprunté avec frénésie, il a auto-risé les organismes (houillères, métallur-gie, etc.) à emprunter. Ca a fait baisser les valeurs des régions non sinistrées et cela entraîne la rulne de la France.

"Quatrième faute: on répand des allo-cations plus que généreusement; cela abou-tit à faire vivre des populations au jour le jour, mais ne leur donne pas un toit solide ».

Résumons-nous. Notre explorateur ano-nyme et sans doute méridonal, a établi: 1. que les sinistres soni pour la plupart, des voleurs; 2. que la France n'a con-tracté aucune dette vis-à-vis de ces gens-la; 3. que l'Etat ruine le pays en permet-tant des emprunts pour la reconstitution; 4. que les sinistrés cont des réignants qui vivent grassement des allocations à eux distribuées recalement.

distribuées revelement.

Je vous engage à ne pas considérer cela comme une galéjade. C'est l'expression publique d'une mentalité qui se critallise petit à petit dans cette partie du pays que je me rappelle avoir appelée dans une de mes chronique « l'autre France ». Et je rends grâce à ce correspondant de l'avoir ainsi manifestée.

Mais combine.

Mais combien je lui rends plus encore grâce d'avoir en même temps indiqué le grâce d'avoir en même temps indiqué le moyen qu'il eut failu employer pour metre les Français de deuxième zone hors d'état de nuire aux intérêts, à la quiétude et aux petits bénéfices de leurs compatriotes d'entre Seine et Garonne.

"I fallait, conclut notre censeur, syndiquer les régions sinistrées et y faire du régionalisme. Il fallait inviter les victimes de la guerre à élire une sorte de Parlement ou de Conseil régional — appelez le comme vous voudrez — disposant d'un budget. On aurait versé à ce budget l'argent allemand (sicl..., à mesure qu'il rentrera (resic!); en l'aurait subventionné dans la proportion où la situation financière l'aurait permis. Les intéressés se seraient débrouil'és entre euxi Devant supporter les conséquences de leurs errours ou de leurs gaspillages ils se seraient arrangés de façon à ne pas se tromper et à ne pas gaspiller ».

Ca. pour une fameuse idée, c'est une " Il fallait, conclut notre censeur, syn

Ca, pour une fameuse idée, c'est une fameuse idée! Et simple, donc! Ces gensses du Nord, ils l'ont fait exprés, pas moinse, de faire esqueinter leur pays par les Bôches! Eh biengne! qu'ils es débrouillent donc, avec les Bôches!

donc, avec les Bôches!

Je ne suis pas curieux; mais je voudrais bien voir la g...le que feraient les gensses du Midi si, pour de bon et sérieusement, on nous laissait nous « débrouiller » avec out sans les bôches. Mon ami Polvent indiquait ici, la semaine dernière, que les gars du Nord et du Pas-de-Calais (y en a pas pour les dégotter), formaient à eux seuis presque le dixième du contingent appelé cette année dans les casernes. Avec leurs copains de la Somme de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes et de la Meuse, ca fait dans les rangs de l'armée française quelque chose qui compte en quantité... » en qualité. S'ils allaient se « débrouiller » ailleurs, je ne sais pas trop ce qui pour rait bien protéger les réservoirs à vinasse contra les amateurs de pinard à la foire d'armeire. d'empoigne.

Oui! qu'on nous laisse nous « débrouiller », nous autres des départements dévastées qui paylons avant la guerre autant
d'impôt que le reste de la France et qui,
pour peu que ça continue, silons bientôt
en payer davantage. Qu'on nous laisse
'nous « débrouiller » avec nos mines, nos
industries textiles, nos usines métallurgiques, nos sucreries, avec nos paysans, nos
marins, et que les richesses de notre sol
et de notre travail acharné solent à nous,
tien à nous, puisqu'on veur enière la solidarité de tous les Français colennellement
proclamée dane les temps où l'on avait besoin de nous. Mais qu'on ne vienne plusalors nous demander de les sacrifier un
jour pour sauver les biens de ceux qui
avaient déjà transporté leurs précieuses
personnes jusqu'à Bordeaux !

Pour que nous nous « débrouillions » Oui! qu'on nous laisse nous « débrouil-

Personnes jusqu'à Bordeaux i

Pour que nous nous « débrouillions »
plus factiement, il faudrait, disent les partisens de ce régionalisme de charité, doter
les régions libérées d'un Parlament. Sans
doute, sans doute. Mais ne pensez vous
pas que le premier décret qui en sortira
devrait être pour prohiber sous les paines
les plus sévères. l'importation dans le
Nord, des fonctionnaires députés, ministres et autres legumes que le Mida produit
avec une fertilité véritablement envahissante.

CHRONIQUE FANTAISISTE - L'ANNÉE QUI VIENT

* * * COMPLIMENT DU NOUVEL AN * * A NOS LECTRICES & A NOS LECTEURS

- Et voici encore une année qui passe, disent les vieux.

— Voilà entin une année qui commence, disent les jeunes.

Ne regrettons pas celle qui s'en va après tout. Elle fut sans beauté, Durant ses douze mois, nous avons espéré une paix définitive, le terme de la vie chère une rapide renaissance de prescribe en une rapide renaissance de nos cités et ruines. Rien de tout cela n'est venu une rapide relatisance de nos cites venu. Au seuil de 1922, nous appelons de tous nos vœux ces réalisations, qui metriaient un peu de vrai bonheur dans tous les foyers. Souhailons suriout la paix des peuples : il ne pourra y avoir de sécurité pour les hommes tant qu'ils ne comprendront pas la haute leçon de fratornité que, depuis des milliers d'années, les philosophes et les prophètes, leur ont en vain ensoignée!

Le bon mattre Anatole France, qui vient de recevoir lo, prix Nobel de la Paix, a écrit, dans un de ses livres, cette phrase qu'il convient de méditer:

« La paix universelle se réalisera un jour, non parce que les hommes de viendront meilleurs (il n'est pas permis de l'espérer), mais parce qu'un nouvelle

viendront meilleurs (il n'est pas permis de l'espérer), mais parce qu'un nouvel ordre de choses, une science nouvelle. de nouvelles nécessités économiques leur imposeront l'élat pacifique, com-me autrefois les conditions mêmes de leur existence les plaçaient et les main-tenaient dans l'état de guerre. » Nos efforts à tous doivent assurément

ros enors a tous dovent assertiment porter sur la transformation des condi-tions d'existence. Plus nous persévére-rons dans la recherche d'une société meilleure, hasée sur des règles plus scientifiques, sur une répartition plus équitable des moyens de production, plus nous favoriserons l'avenement de

C'est la règle que nous nous sommes tracée dans ce journal. Nous avons accueidli lous ceux qui veulent servir cette cause bienfaisante du progrès. Sais doute avons-nous montré parfois moins d'indulgence pour quelques faux-bonshommes qui, sous l'habit du démocrate, ne sont que les pétorins hypocrites de la Déesse Ruson. Nous demeurerons, en toute indépendance, les adversaires des profiteurs et des jouisseurs qui trompent le peuple débennaire.

betinaire.

La masse des travailleurs a le droit d'exiger qu'on ait l'orgueil de sa con fiance. Les braves gens oui peinent tout le jour doivent connaître la vérite tout le jour doivent connaître la vérité sur ceux qui briguent leurs suffrages et ne s'en montrent point dignes. De même, les martyrs de la guerre, les mutilés, les veuves, les orphelins, les sinistrés peuvent élever la voix, par dessus les préloires, quand un Martinage est acquilté.

Co que pous avons écrit et fait dans

nage est acquitté. Ce que nous avons écrit et fait, dans cet ordre d'idées, en 1921, nous som mes prêts à le recommencer, sans fai-blesse, en 1922.

* *

Nous n'oublions pas qu'il faut une chanson pour bercer la peine popu-laire. Aux épouses qui s'adonnent aux travaux du foyer, aux hommes qui ont

denné une rude journée de labeur, il est du devoir de ces « amuseurs de peu ple» « que sont, aussi, les journalistes d'opporter une saine distraction.

Dans les premières semaines de 1922 nous commencerons la publication d'un chef-d'œuvre du romainment « PARISETTE», de Louis puillade, l'auteur de Judex, de Barrats, des Deux Gamines, qui firent la jud de nos lectrices, l'an dernièr. Le contrat que nous avons signé assure à notre cientèle non seulement ce mer veileux roman qui fera sensation en rance, mais encore d'autres surprises cont nous reparierons.

Comment résister au plaisir de donner toujours du nouveau au public innombrable qui vient de plus en plus à nous et qui a fait du tirage de notre journal, le premier de la presse des grands journaux régionaux français?

Pour répondre à un désir exprimer de multiples amis, nous avons mis a monde, le jour de Noël, ce petit (esus qui s'appelle le « Réveil Hlustré ». Nous venons de tirer pour le second numéro plus de cent mille exemplaires de ce magazine populaire de distraction et de lècture, et son succès sans précédent nous élourdit nous-même. Il a douze pages; nous altons à bred défait le porter à seize pages, pour remercier nes lectrices et nos lecteurs de l'admirable confiance qu'elles — et ils — ont donnée à notre nouveu-né!

Assez parlé de nous. Co n'est pas l'habitude de la maison.! Nous vous souhaitons, suivant la vielle coulome, «une bonne année, une bonne santé et toutes sortes de souhaits ». Tâchez de recevoir l'argent de vos dommages, de vous faire délide vos dommages, de vous faire déli-vrer un maielas de la Reconstitution, de changer votre baraquement à coude changer votro baraquement, à courants d'air contre une bonne maison de
briques flamandes; tous nos vœux pour
me la livre de bœut baisse mieux que
re livre drasais et quo le materit cironago soit à jamais cearté, comme la
peste, de nos régions!
Gardez-vous dans la force et l'allégresse du corps. « Mauvais estomac,
mauvais tabac », dit un vieux dicton.
Il faut se bien porter pour voir la viesous couleur d'espérance.

Quant à nous, flôties à notre modeste
rrission, nous tâcherons de grider en

rission, nous tâcherons de grider en l'an 1922 notre philosophie sourjante pour vous distraire, vous informer et censurer à l'occasion les choses et les hommes du temps, nous souvenant qu'en politique il convient de ne pas avoir trop d'illusions. Marc-Aurèle n'é crivait, la se il v. a mille seet cente.

avoir trop d'illusions. Marc-Aurèle n'é
crivait-il pas, it y a mille sept cents
ans, cette pensée salutaire:

« Va de l'avant, si tu peux, et ne
t'inquiète pas de savoir si quelqu'un
s'occupe de ce que du fais. N'espère pas
qu'il y ait jamais une république de
Platon: qu'il te suffise d'améliorer
quelque peu les choses et ne regarde
pas ce résultat comme un succès de
médiocre importance. »

Alex WILL

LES VOLEURS

DE BIJOUX

UNE BIJOUTERIE DE NICE A ETE CAMBRIOLES

Nice, 31 tiècembre. - Des cambrioleurs Nace, 31 décembre. Des cambrioleurs se sont introduits, la nuit, dans le bijoutérie de M. Cazalis, rue de la Préfecture, et ont voié un lot de bijoux, bagues, sautoirs et montres valent epviron 50.000 france. On doit se trouver en présence de véritables professionnels du vol, car às rideau de fer ne la devanture est fixé par una serrure qui a cté ouverte à l'aide d'une fausse cief en partant les malfaitures ont en est en partant les malfaitures ont en est

oe remettre en place le riceau de fer, anne attirer l'attention de personne, dans cette rue cependent très fréquentée. La police avait relevé sur les étagères des traces de doigts, mais, lorsqu'on a voulu-en prendre les empresintes, ou a constaté que les hardis malfaiteurs avalent opéré avec les mains gantées.

UNE RECELEUSE A ETE PRISE

UNE RECELEUSE A LES INSEE

Paris, 31 décembre. — Les inspecteurs de la polve judiciaire ont arrêté, une femme Bodot, qui chercheit à négocier deux hrilands de grande vadeur dans un café ues boulevards, Ces brillants, ainsi que l'a décoiré la fémme Batiot, avaient été dessertis d'une barette de 40,000 france, volée, il y a un an, dans un bai de Bruxeites, à Mme De Ruyter, fenime un propriétaire d'un café de la rue Edouard-VIII, à Paris.

La femme Batiot a été envoyée au dépôt. Quant au voleur, domicilié atuellement à Bruxelles, un mandat d'arrêt a été décerné contre lui, et son arrevisation est imminente. Les deux scheleurs de brillants, qui avaient versé une certaine somme à la femme Batiot, seront poursuivis pour compécité de recel.

Pierre Loti, Grand'Croix de la Légion d'Honneur

pour prohiber sous les paines sivères, l'importation dans le onctionnaires députés, ministe legumes que le Mich produit ruilité véritablement envahis
E. VERMEURSCH.

Par tiécret rendu sur la proposition du Mimetre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Visud (L. M. J.) dit Pierre Loti, hommes de leiluss, membre de Racademie Français, est élevé à la dignité du grant choix bans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

LES ESCROCS DU TRESOR TLS COMPARAISSENT

Platel, Forestier, Lecarpentier et Boughet, qui comparaissent tievant les assiers de la Seine, ont escroqué au Trésor plus d'un millien, entre le mois de septembre 1919 et le mois de novembre 1920. Platel, tailleur d'habits, établisseit de faux mendate de paiement à Radde de formules qu'il avait rapportées du régiment, et de faux cachéts qu'il avait fait fabriquer. Lecarpentier, revetu d'un uniforme de lieulenant, se présentait au ministère des finances et encaisseit sans difficultés le montant du mandat. Les deux autres, Forestier, employé au ministère des pensions, et Bourghei, téléphoniste à la direction de l'intendance, procurèrent des inandats en beanc, lorsque le stock des formules rapportées ner Platet fut épuirent des mandals en biene, lorsque le stock des formules rapportées per Plaiet fut épuiéé. Les mandals variaient d'erdinaire de
cinq mille à trente et querante mille francs,
il v en eut un de sept cent quetre-vingt-six
mille francs, qui fut touché le 13 octobre
1920. Les accusés furent arrètés sur la
plainte du Trésor, le 10 novembre suivant.

Un crime étrange UN GENDRE A TUE SON BEAUPERE, MALADE PARCE QU'IL ETAIT LAS DE LE GARDER

Chaumoni, 31 décembre. — Le 23 décembre dernier, M. Camus, 68 ans, demeurant à Bourbonne-les-Bains, tentait de se sucider en s'ouvrant la gorge à l'ade d'un rasoir et se blessait grièvement.
Ce matin, son gendre, M. Calais, 42 ans, voyageur de commerce, qui le gardait, le tite en lui tirant un coup de revolver en plein cœur.

Arrêté, le meurtrier a déclaré être las de arder son beau-père

Une châte de 400 mètres

ELLE A ETE FAITE PAR UN ALPINISTE Genève, 31 décembre. — Un alpiniste, M. Benjamin Gustin, s'élant engagé dans un sentier recouver de glace, au Wemberg, (canton des Grisons) a gliesé et s'est abathu d'une hauteur de 100 mètres au font d'une gorge où il s'est fracesse le crans.

LES ETRENNES

Propos du Jour de l'An

Les habitudes et les traditions dont che-cun se plaint sont généralement celles qui-se perpetuent et demeurent vivaces en dépit des récriminations.

C'est ainsi que, depuis des siècles on peste de donner des étrennes et l'on-continue plus que jamais à en donner tout en pestant.

Car la manie des étrennes est vieille com-me le monde, Tout au moins remonte-t-elle aux premièrs siècles de l'histoire de Rome. Il est vrai qu'en ce temps-il les cadeaux

me le monde. Tout au moins remonte-t-ein aux premières siècles de l'histoire de Rome. Il est vrai qu'en ce temps-là les cadeaux n'étaient pas ruineux et se donnaient uniquement au souverain.

Ils consistaient, en effet, en bouquets de verveine cueillis dans certains bois sacrés et que l'on envoyait au roi en signe de bou auxure pour la nouvelle année.

Puis, au fur et à mesure que se développait la criviisation et que le luxe remplacait l'heureuse simplicité des premiers àges, les Romains so montrèrent plus magnifiques, en leurs présents. Sous les empereurs, l'usage de donner des étrennes était devenu général. Le jour des calendes de janvier et les cinq ou six joursqui stivaient, le peuple se pressait au Palais et portait ses présents au maltre. Ces cadeaux consistaient en pièces do monnaie, en médailles et en bijoux. On conte que Caligula, qui n'avait niète confonce dans ses serviteurs, se tènait ce jour-là à l'entrée de son pelais et recevait de nes propres mains les étrennes de ses sujets.

sons.

Le christianisme, proscrivant tous les usages de Rome, voulut interdine les fêtes des calendes de janvier; il prononça en vain l'anathème contre ceux qui continusient à les cétébrer, déclara « diaboliques » les cadeaux qu'on échangeaient à cete occasion...
Rien n'y fit : les électures résistèrent à l'ex-

communication.

On n'eut d'autre ressource que de substituer des fêtes chrétiennes aux réjouissances
paiennes. Jusqu'au milieu du XVIe siècle,
fannée eut pour point de départ la fête de
Paques. Ce fut le véritable jour de l'An, cu
l'on échangait souheits et présents,
L'usage des étrennes ne fit que se répandre plus encore quand on revint, pour le début de l'année, à la date du ler janvier. Sous
Louis XIV. C'était à la cont une habitule
générale. Ce fut pire encore sous Louis XV,
époque prodigue entre toutes.

Déjà, en ce temps-là, on ne se contentait
pas d'échanger des petits cadeaux entre
amis et gens de même condition, on donnait

generale. Ce fut pire escore sous Louis XV, epoque prodigue entre toutes.

Déjà, en ce temps-là, on ne se contentait pas d'échanger des petits cadeaux entre amis et gens de même condition, on donnait des étrennes à tous les officieux qui venaient comme de nos jours tendre la main se logis des bestignes.

Depuis que, sur l'imitative de Plarron de Chamousset, la petite poste de Paris avait été créée, messieurs les facteurs ne manquaient, pas, chaque premier de l'en, d'enter dans les maisons et de réclamer leur petit pourboire.

Comme ils le font encore aujourd'hui, ils offraient à la clientêle un joil calendrier sur lequel étaient imprimés ces vers:

Recevez ce petit présent.

lequel étaient imprimés ces vers :

Becevez ce pelit présent.

Crat l'étrenne du sentiment.

Complez bujours sur un facteur
Pour vous plein de 'zèletet d'ardeur,
Et n'oubliez pas le commis

De la p'ht' poste de Paris.

Comment n'eût-on pas donné un bop pourboire à des gens qui vous offraient de façon
si gracieuse « l'étrenne du sentiment » ?

Cependant, à l'aurore de la Révolution, la
mode des étrennes eut à subir un rude
assant

La Constituente, sur la proposition de Le-brun ,qui s'était élevé contre les « désordres aul se renouvellent au premier janvier dans diverses administrations, à l'occasion des étrennes », étabora un projet de toi contre les employés qui en demendaient. Louis XVI approuva ce projet par lettres patentes du 29 novembre 1799. Ça n'empe-cha personne de donner ou de recevoir des étrennes.

errennes. En 1793, un autre délit, de la Convention cette fois, gupprimait les étrennes, autan

ternnes.

En 1793, un sutre délit, de la Convention, cette fois, supprimait les étrennes, autant en emporta le vent. La Révolution, qui avait eu raison de toutes les pretiques de l'ancien régime, ne put vaincre celle-là.

Depuis lors, l'usage des étreines s'est généralisé, a gagné toutes les classes de la société; il a résisté à tous les classes de la société; al a résisté à tous les cataclysmes, s'est perpétué à fravers les circonstances les plus traciques.

En 1709, pendant l'année du grand hiver, alors qu'à Paris le combustible manquait, tes Parisiens s'étaient offerts, en guise d'étrennes, de petits fagots.

En 1871, pendant le siège de Paris, alors que les Prussiens jetalent les premières bombes eur la cité étroitement investie, les Parisiens ne manquèrent pes encore de s'en byer des étrennes utiles. On s'offrit des petits poins blencs, des pigeons, des voleiles, des œuits (lits ne codtaient pas moins de 2 ft. 50 la pièce). Vous voyez qu'une douvaine d'œufs (les constituait un présent de vaileur.

Bref. la coutume des étrennes, bien foin de saffaiblir, est plus répandu que jameis. Et nolez qu'elle n'est point porticulière à notre vieille Europe, et que, dans le monde entier, le renouvellement de l'année est l'époque désignée poer l'échange des petits cadeaux qui safratiennent l'amité.
Une tradition qui remonte si haut et qui
tient une si belle place dans l'humenité, est
respectable après tout, et mérite de vyre.
Ceux qui reçoivent des étrennes ne me contrediront pas.

Ceux qui reçoivent us de la content qu'ils pes-cuant à ceux qui en donnent qu'ils pes-tent contre ces abus, qu'ils maudissent cette tyrannie, mais qu'ils se consolent en son-geant que leur générosité a seme autour d'eux, chez les humbles et les petits, un peu d'aisance, un peu de jote.

45000 Rhénans sont grippes

DES MALADES SUCCOMBENT EN QUARANTE-HUIT HEURES

EN QUARANTE-HUIT HEURES.

Mayence, 31 décembre. — Une sérieuse
pidémie de grippe, sévit actuellement en
thénanie, Mayence en a déjà enregiseiré
lus de sept mille. Cas. L'épidémie sévit
vec une véritable intensité dans la région.
Frencfort, où les hópitaux regiongent de
halouce et, après les statistiques, près de
usrante-cinq mille, personnes secratent atsintee par le fléuu qui présente certains coactères de ressemblence avec la grippe esagnole. Des mandés apponibient en que

LA CONCURRENCE des Charbons Etrangers

Les quantités de charben allemand entrées en France. - Les salaires des mineurs anglais.

On parle beaucoup de la concurrence que les charbons étrangers viennent faire aux charbons français dans notre propre pays. Il est évident que rien n'est plus dangseux pour notre travail national que l'invasion de nos ports par les charbons alleis et que, d'autre part, si les charbons alleis et que d'autrités cela serait au détriment de la production de nos propres houillières.

Nous avons recueilli des informations sures en ce qui concerne le charbon allemand et voici des chiffres officiels.

Il est entré par la frontière Nord, venant par voie de fer de la Ruhr:

78.000 lonnes de charbon de chemins de fer ; 78.000 l. de charbon industriel ; 12.000 l. de ch. pour chaufage domestique.

En novembre :
63-500 trannes de ch. chemins de for ;
40,000 t. de ch. industriel ;
7,000 t. de ch. pour chauffage domestique.

Sur ces chiffres, la région du Nord se voit attribuer environ 20.000 tonnes par mois de charbons industriels. Il est entré par la frontière d'Alsace

En octobre .

35.000 tonnes ch. de chemins de fer. 65.000 t. ch. industriel. 4.500 t. ch. pour chauffage domestique,

En novembre .

15.500 lonnes ch. de ch. de fet
63.000 t. ch. industriel.

L000 t. ch. pour chauffage domestique.

Il est arrivé par les ports de la Manché: En octobre : 79.000 tonnes de charbon de chemins de fer 72.000 t. de ch. industriel.

En novembre: 57.000 lonnes de ch. de chemins de fer. 55.000 t. de ch. industriel.

Par les autres ports :

En octobre : 125.000 tonnes. En novembre : 110.000 tonnes Le total des arrivages est donc: En octobre: 531.000 tonnes. En novembre: 406.000 tonnes.

En ce qui concerne les charbons angleis, ce qui est digne de remarque, c'est le véritable « dunping » auquel se livrent les Compagnies anglaises pour reseaistr le marché français qui leur a échappé depuis un an et notamment pendant la grande grève des charbonnages britanniques.

Le « dumping », c'est vendre à l'exportation en dessous du prix de vente à l'intérieur du pays, quelquefois en dessous du prix de revient. C'est ce que les Anglais pratiquem pour venir concurrencer le charbon français en France.

Attire-d'information, nous publions cidessous les salaires extrêmement variés qui sont payés en Angleterre, aux ouvriers piqueurs. (colliess). On remarquera que certaines Compagnies ont réduit d'une manière exagérée les salaires pour pouvoir lutter contre la production de nos mineurs, sur leur propre terrain français. Par contre, dans la genéralité des autres mines on pais des salaires supérieurs mès mes à ceux de France.

mines on paie des salaires supérieurs mêmes à ceux de France.

Nous ajouterons qu'il faut se couvenir que les Compagnies anglaises domment su outre du salaire, une parie de bénéfices depuis les dernières grèves.

Voici la moyenne des salaires en novambre dans les Compagnies anglaises qui paient le plus :

paient le plus :

Nothinghamshire: 17 sh. 4 p. jour; 2 sh. 6.5 p. h. Derbyshire: 16 sh. 9 p. jour; 2 sh. 4.6 p. heure. Yorkshire: 15 sh. 9 p. jour; 2 sh. 3 p. heure. Leicester: 14 sh. 9 p. jour; 2 sh. 12 p. heure. Warwick: 14 sh. 8 par jour; 2 sh. 1 p. heure. Derbyshire-Sud: 13 sh. 8 p. j.; 1 sh. 11.4 par h. Gannock-Chase: Memme salaire.

Gannock-Chase: Meme selaire.

Dans le Lancashire, Northumberland, Durham, Staffordshire (Nord), etc., lee salairé des ouvriers qualifiés oscillent entre 11 sheilings 5 et 11 sh. 3 par jour. Pour convertir ce salaire en francs, il faut multipher par 2,30 les sheilings et les pences, lin salaire de 17 sheilings 4 pences donne 40 francs environ).

Par contre, les salaires ont élé très diminués dans les mines qui exportent. Il semble y avoir là une lacune dens l'organisation ouvrière anglaise. Pour novembre, on payait en moyenne, dans les Come pagnies:

Forêt de Kean : 7 sh. 5 p. j. 1 sh. 0.7 p. heure. Pays de Galles (Nord) : 9 sh. p. j. 1 sti. 43 p. h. Sonsraet : 9 sh. 6 par jour ; 1 sh. 4.3 p. heure. Boose : 9 sh. 8 par jour ; 1 sh. 4.5 par heure.

Les Compagnies anglaises comme les Compagnies françaises, ont réalisé d'asses considérables bénétices pendant la guerre et jusqu'en 1920 pour améliorer la condition de leurs ouvriers.

Il y a donc chez elle une volonté s'édente de fausser les règles normales de l'exportation; ne conviendrait-il pas de frapper d'une taxe les charbons étrangers, vendus dans des conditions certaines de « dumping »?

Nous devons assurer à nos mineurs une prix un chômage qui pourrait être grave si on laissait envahir notre pays par les charbons d'outre-Manche.

Egorge en travaillent

UN COUP DE TRANCHET MORTEL

UN COUP DE TRANCERT MONTEL.

Le quartier du Petit-Lannoy à Hem a
mis en émoi, vendredi matin, par un
freux accioent qui a coûté la vie à un
vrien cordonnier. M. Alfred Gosman, 00 a
M. Gosman qui tient bousique près
bureau des poste et élégraphe d'imettait la dernière main à un ressemela
Tandis qu'il égalisait la compile, son in
chet given sur le cuir et entrante par
force musculaire, virt atterindre au
particulaire.